Données Essentielles

Caractéristiques des acheteurs :

Nom de l'acheteur ou du mandataire :
COMMUNAUTE DE COMMUNES DES PAYS DE L'AIGLE
Numéro SIRET de l'acheteur ou du mandataire :
20006846800012

Caractéristiques du marché public :

Numéro d'identification unique de marché public :
20006846800012202513 4E119BB00
Nature du marché :
Marché
Objet du marché :
Accord-cadre à bons de commande pour l'entretien des espaces verts sur le territoire de la Communauté de Communes des Pays de L'Aigle
Lot n°4: Secteur du Stade Jo Maso
Code CPV principal :
77310000-6
Procédure de passation :
Appel d'offres ouvert
Technique d'achat :
Accord-cadre
Modalité d'execution du marché public :
Bons de commande
Numéro unique d'accord-cadre auquel est rattaché le marché :
79073_134E119BB
Lieu principal d'exécution :
Territoire de la Communauté de Communes des Pays de L'Aigle
Identifiant du lieu principal d'exécution (code postal ou code INSEE) :
61300 L'Aigle
Type de code du lieu d'exécution :
Code postal
Durée totale du marché :
48 mois
Considérations sociales :
Pas de considération sociale
Considérations environnementales :
Critère environnemental
Marché comportant des travaux, services ou fournitures innovants :
Non
Part des produits issus de l'Union européenne :
1.0
Part des produits fabriqués en France :
1.0
CCAG de référence :
Fournitures courantes et services
Date de notification :
21/03/2025
Date initiale de publication des données essentielles :
09/04/2025

Caractéristiques financières :

Nombre d'offres :
1
Montant forfaitaire ou estimé maximum HT :
64 000 euros
Forme du prix :
Unitaire
Type de prix :
Définitif révisable
Attribution d'une avance :
Non

Caractéristiques d'identification des opérateurs économiques :

Dénomination sociale	Identifiant (Siret, n° TVA intra, etc)	Type d'identifiant
PJB PAYSAGES (mandataire)	49457033600029	SIRET
Type de groupement d'opérateurs économiques : Conjoint		
Sous-traitance déclarée pendant la phase de passation : Non		
EMERY PAYSAGES (co-traitant)	43038429700015	SIRET
Type de groupement d'opérateurs économiques : Conjoint		
Sous-traitance déclarée pendant la phase de passation : Non		